L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 DECEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
B. F. WEISSE & Co.,
DIRECTEUR-PROPRIETAIRES
B. F. WEISSE. H. RIPTOR.
G. DUVERGER. S. HARDY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 31 DECEMBRE.

Abonnement à la semaine!
Les porteurs de l'ABEILLE, sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine." à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à Domicile d'où jour.
Par F. Fernandez, 125, coin St Louis et Chartres —Marchandises sèches, quincaillerie, etc, Assortiments, livres de prières, montres, objets de fantaisie, etc.
Par D. E. Merlhy, au coin Tchoupitoulas et Saint Joseph—Fonds de grocerie, tonnelleries, etc.
Par Blache & Lesumene, 77 rue de Chartres—Habillements d'hiver.
Par N. Vigné, coin Conti et Passage de la Bourse —Bijouterie fine.
Par le shériff Parker, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune—Propriété située à la Deuxième Municipalité, avec baisses, face à la rue des Ursulines, ainsi que trois esclaves.
Par M. Barnett Jr—Bijoux et sauvage voyage.
Par Vincent & Co—Étoile du Nord et marchandises diverses.

Les affaires du Mexique.

Les nouvelles sont contradictoires sur la nature des relations entre le Mexique, l'Espagne et la France. Ce qu'il y a de plus certain c'est que la situation est très compliquée et assez inquiétante pour le Mexique. Sans vouloir rien préséger et rien affirmer, nous nous bornons à mettre sous les yeux de nos lecteurs tout ce que nous recevons par des voies différentes sur l'état intérieur de ce malheureux pays, et sur ce qui est en ses relations avec les puissances étrangères.

D'après les avis apportés par le *Pacific*, la Reine d'Espagne, dans son discours d'ouverture des Cortès, aurait prononcé avoir fait tout ce qui était compatible avec la dignité nationale, pour amener une solution pacifique, dans le différend avec le Mexique, et dans le cas où un rétablissement immédiat ne serait pas obtenu, les mesures les plus énergiques étaient prêtes pour obtenir satisfaction.

S'il faut ajouter foi à certaines rumeurs mises en circulation, on semblerait croire que tout est terminé avec l'Espagne. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Courrier des États-Unis*:

Tandis qu'on faisait circuler à Washington le bruit d'une déclaration de guerre de la même d'un commencement d'hostilités entre de l'Espagne contre le Mexique, voici les nouvelles toutes différentes et beaucoup plus pacifiques, que nous apporte une lettre de la Havane du 16 décembre:

"L'imbroglio entre l'Espagne et le Mexique est arrangé; le général Garza, qui commande à Tampico, a remboursé tout l'argent qu'il avait extorqué aux résidents Espagnols. A titre d'amorce forcée, le gouvernement actuel du Mexique a d'ailleurs accédé à toutes les demandes de l'Espagne.

"Le drapeau espagnol a été salué de 21 coups de canon, par les forts de Tampico."

En ce qui concerne les rapports de la France avec le Mexique, nous lisons dans une correspondance d'un journal de New-York que le bruit avait circulé que l'amiral français était arrivé devant Vera-Cruz, avec l'intention de bombarder ce port. M. Lamirand avait été fort mal reçu par le ministre français, M. de Gabriac, qui l'excitait à cet acte. M. Penaud ayant pu voir les choses de près, avait renoncé à cette mesure d'extrême rigueur, dans l'intérêt même des résidents français; et depuis lors les relations entre l'escadre et les autorités constitutionnelles sont sur un pied tout à fait cordial.

L'amiral français a reçu d'un français établi à Mexico une pétition où se trouvent encore une fois énumérés, dit le *Courrier des États-Unis*, tous les actes de toutes sortes auxquels nos compatriotes sont en butte de la part de Zulloaga.

Voici un aperçu de cette pétition:

"Visites domiciliaires faites chez un grand nombre de Français, entre autres chez MM. Les Christanas, Guillermin et Barrasquin, dont les gens n'ayant aucun langage de leur qualité et n'observant aucune des formalités voulues par la loi, a ce point qu'ils n'avaient d'ordre d'aucune autorité compétente et qu'ils ont refusé à M. Barrault la permission d'assister à la perquisition faite chez lui. Ce système a été mis à profit par des individus qui, pour entrer dans les maisons et y voler plus à leur aise, se disent agents de police. Arrestations sans ordre par un agent de police de M. Guillermin, sous prétexte qu'il doit un journal dans la rue. Il est resté quatre jours en prison, par les ordres de M. Guillermin, sans